

LE HOCKEY PERMET :

- De s'amuser en prenant part à une activité physique.
- De développer un esprit d'équipe, une discipline personnelle, une compréhension du travail d'équipe.
- D'appartenir et de s'identifier à une équipe.
- De développer et augmenter son estime de soi.

MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF :

Président : Yanick Hamel
727-2130

1^{er} Vice-Prés. : Normand Métivier
732-9416

2^{ème} Vice-Prés. : Hugues Bégin
727-2404

Trésorier : Sylvain Bouchard
732-6091

Secrétaire : Nathalie Boire
732-1965

Coordonnatrice : Joane Savoie
732-2168

LES DIVISIONS :

NOUVEAU TABLEAU DES ÂGES 2011-2012

1^{er} janvier au 31 décembre de l'année

| | |
|------------|-------------------------|
| ❖ Pré-Magh | 2007 |
| ❖ Magh | 2005 ET 2006 |
| ❖ Novice | 2003 ET 2004 |
| ❖ Atome | 2001 ET 2002 |
| ❖ Pee-wee | 1999 ET 2000 |
| ❖ Bantam | 1997 ET 1998 |
| ❖ Midget | 1994, 1995 ET 1996 |
| ❖ Féminin | 12 à 20 ans (au 31 déc) |
| Junior | (1990 à 1993) |

ENDROITS OÙ S'INSCRIRE :

- ❑ Par la poste : A.H.M.A. inc
182, 1^{ère} rue Est
Amos, Qc. J9T 2G1
- ❑ À l'Inscript-Ô-Loisirs
À la Polyvalente de La Forêt
Le 26 août de 18h30 à 21h00
Le 27 août de 9h30 à 12h00
- ❑ Au bureau du Hockey Mineur
Du lundi au vendredi aux heures
suivantes : de 8h30 à 17h00

N.B. Les nouveaux gardiens de but devront être approuvés par le C.A. et les joueurs voulant être surclassés devront faire une demande écrite selon les normes de la Hockey Abitibi Témiscamingue

COÛT D'INSCRIPTION (voir note plus bas):

| | |
|--------------------|----------|
| • Pré-Magh et Magh | 220.00\$ |
| • Novice | 265.00\$ |
| • Atome | 275.00\$ |
| • Pee-wee | 275.00\$ |
| • Féminin | 275.00\$ |
| • Bantam | 285.00\$ |
| • Midget et Junior | 285.00\$ |

RABAIS :

- 2^{ème} enfant et suivant 25.00\$

__(non applicable aux nouveaux joueurs)

LAISSEZ-PASSER TOURNOI MIDGET

- 1^{er} enfant : 3
- 2^e enfant : 1
- 3^e enfant : 1

Lors de l'inscription de l'enfant, l'AHMA remettra 3 « laissez-passer » du Tournoi Midget d'Amos qui servent de source de financement. À votre gré, ces « laissez-passer » pourront être vendus à des tiers au coût de 12\$ l'unité. Les « laissez-passer » ne sont pas remboursables à l'AHMA. Les personnes ayant vendu les « laissez-passer », conserveront l'argent de ces ventes alors que celles ne les ayant pas vendus pourront utiliser ces « laissez-passer » pour assister au Tournoi Midget en février 2012.

PAIEMENT :

Le paiement doit être fait lors de l'inscription.

PIÈCES OBLIGATOIRES :

Lors de l'inscription, le no d'assurance-maladie et une photocopie du certificat de naissance sont obligatoires pour les nouveaux joueurs (euses).

FICHE D'INSCRIPTION 2011-2012 :

Nom du joueur : _____

No d'assurance-maladie : _____

Nom du joueur : _____

No d'assurance-maladie : _____

Nom du joueur : _____

No d'assurance-maladie : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Nom du père : _____

No de téléphone : _____

Nom de la mère : _____

No de téléphone: _____

Courriel : _____

NOUVEAUX JOUEURS//NOUVEAUX JOUEURS

Comme nouveauté cette année, l'Association du Hockey mineur d'Amos offrira la gratuité à tous nouveaux joueurs pré-novice et novice qui s'inscriront pour la première fois au niveau de l'Association d'Amos. Pour de plus amples informations, contactez Joane au bureau du Hockey mineur.

ENTRAINEUR(EUSE) ET ARBITRE



Ceux ou celles qui désirent devenir entraîneur ou arbitre pour l'année 2011-2012 sont priés (ées) de donner leur nom à un membre du Conseil exécutif ou au bureau de l'AHMA. Prendre note aussi, que nous recherchons des arbitres adultes



PRATIQUES DE GARDIENS

Des pratiques spécifiques aux gardiens de but seront offertes à un coût minime durant la saison



Association
du Hockey
Mineur
d'Amos Inc.

Téléphone : 732-2168 Fax : 732-8168
Courriel : hockeymineur.amos@cableamos.com
Site internet : www.cableamos.com/ahma

